

FEUILLE DE ROUTE DE LA PRESIDENCE MALIENNE DE LA PLATE-FORME MINISTERIELLE DE COORDINATION DES STRATEGIE SAHEL

I. Introduction :

1. Les crises politiques et sécuritaires survenues au Mali en 2012 ont mis en évidence les défis complexes et multiples auxquelles font face l'ensemble des Etats du Sahel dans les secteurs de la sécurité, de la gouvernance, du développement et des droits de l'homme.
2. Le Secrétaire général des Nations Unies, la Présidente de la Commission de l'Union africaine, les présidents de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement, ainsi que le Commissaire européen au développement, ont entrepris du 04 au 08 novembre 2013, une mission conjointe dans la région couvrant le Mali, le Niger, le Burkina Faso et le Tchad. Le gouvernement de la République du Mali a organisé le 05 novembre 2013, en marge de la visite conjointe, une réunion ministérielle des Etats de la région, des organisations régionales et internationales et des partenaires financiers, afin d'articuler des mécanismes de coordination des efforts des différents partenaires, notamment dans la mise en œuvre de leur stratégies.
3. La réunion de Bamako du 05 novembre 2013 a établi une Plate-forme ministérielle de coordination avec une présidence tournante tous les deux ans. Le premier exercice de cette Plate-forme a été confié au Mali. La Plate-forme de coordination est assistée dans son travail par un Secrétariat technique coprésidé par les Nations Unies et l'Union africaine. Les autres membres du Secrétariat sont : la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, la Banque islamique de développement, l'Union européenne, l'Organisation de la coopération islamique, l'Union du Maghreb Arabe, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale, et la Communauté des Etats sahélo-sahariens.
4. La responsabilité de pilotage de la Plate-forme ministérielle au niveau du Gouvernement malien a été confiée au Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et de la Coopération Internationale.

La présente Feuille de route de la présidence malienne de la Plate-forme ministérielle entend présenter les objectifs et les priorités de cette présidence. La Feuille de route esquisse ensuite quelques éléments par rapport aux rôles des pays de la région et du Secrétariat technique ainsi que les relations entre la Plate-forme et les partenaires techniques et financiers. Enfin, un projet de plan d'actions ou programme d'activités est proposé pour les deux années de la présidence malienne.

II. Objectifs et priorités :

La présidence malienne, conformément au paragraphe 8 des Conclusions de la réunion ministérielle du 05 novembre 2013, souscrit aux objectifs ci-après de la Plateforme :

1. Assurer la durabilité des efforts visant à traiter les défis du Sahel ;
2. Maintenir l'attention sur les plus importants défis de la région ;
3. Faciliter la convergence de points de vue sur les priorités dans les initiatives régionales du Sahel ;
4. Assurer le suivi des progrès et des réalisations, notamment à travers la coordination du soutien de la communauté internationale.

Les priorités de la présidence malienne sont, entre autres :

1. Assurer la réalisation des objectifs ci-dessus, notamment la coordination des efforts des différents partenaires ayant des stratégies Sahel et les partenaires techniques et financiers ;
2. Assurer le bon fonctionnement du Secrétariat technique selon les Termes de référence que ses membres ont adoptés lors de leur première réunion, le 21 février 2014 à Bamako ;
3. Assurer une grande transparence dans la mise en œuvre des différentes initiatives et stratégies dans le Sahel ;
4. Faciliter l'appropriation, par les pays et les peuples de la région, des différentes initiatives et stratégies dans le Sahel ;
5. Assurer une bonne communication sur les activités de la Plate-forme, du Secrétariat technique et des différents intervenants bilatéraux et multilatéraux dans la région du Sahel.

III. Rôle des différents Etats du Sahel

L'appropriation des différentes stratégies et initiatives par les Etats du Sahel est crucial pour toute réussite à laquelle peuvent prétendre les partenaires techniques et financiers.

A cette fin, les actions suivantes sont fortement préconisées par les Etats de la région :

1. L'échange réguler d'informations, notamment les Plans de développement nationaux, avec la Plate-forme à travers le Secrétariat technique ;
2. Un engagement clair et soutenu des Etats de la région pour la mise en œuvre effective des stratégies et initiatives des partenaires visant le Sahel ;
3. Assurer une prise en considération, par les partenaires dans la mise en œuvre de leurs différentes stratégies, des projets nationaux et régionaux antérieurs ;
4. La facilitation des tâches de coordination de la Plate-forme en assurant le suivi des investissements ;
5. La création des conditions harmonisées pour la mise en œuvre des projets à caractère régional.

IV. Rôle du Secrétariat technique

En tant que structure d'appui à la Plate-forme, le Secrétariat technique devra jouer un rôle important en réalisant toutes les tâches inscrites dans ses Termes de références, notamment :

1. Elaborer les documents de travail des réunions ministérielles biennuelles et toute autre réunion de la Plate-forme. Ceux-ci comprendront les programmes, Notes conceptuelles et Notes d'information sur les processus nationaux et régionaux de mise en œuvre de projets, y compris les défis rencontrés ;
2. Préparer les rapports de réunions de la Plate-forme, maintenir les archives et assurer le suivi de la mise en œuvre des décisions ;
3. Faciliter l'appui logistique au travail de la Plate-forme, y compris en particulier pour la mobilisation des ressources ;
4. Partager avec la Plate-forme une cartographie de l'ensemble des stratégies/initiatives Sahel des organisations régionales et internationales, ainsi que les analyses et les recommandations qu'il en tirera ;
5. Contribuer à la promotion de la visibilité des activités de la Plate-forme à travers une stratégie de communication et d'échange d'informations ;
6. Associer la Plate-forme, autant que possible, à toutes ses activités ;
7. Toute autre fonction qu'il pourra définir à l'avenir d'un commun accord avec la Plate-forme.

V. Relations avec les partenaires

Comme pour les Etats de la région, la cohérence et la transparence dans les actions des partenaires sont des facteurs importants pour la réussite de leurs interventions. A cette fin :

1. Les partenaires doivent contribuer au travail de la coordination en fournissant à la Plate-forme et au Secrétariat technique des mises à jour sur le niveau d'exécution de leur stratégies et initiatives dans le Sahel ;
2. Les partenaires utilisent la Plate-forme et le Secrétariat technique dans le processus de collaboration de leurs initiatives avec d'autres partenaires.

VI. Programme d'activités de la présidence malienne de la Plate-forme (novembre 2013-octobre 2015)

En tenant compte du mandat de deux ans de la présidence malienne, entamée le 05 novembre 2013, le programme d'activités/plan d'actions de cette présidence s'étale donc de novembre 2013 à novembre 2015. Ce programme est basé sur les 3 principales activités suivantes :

1. Organisation des réunions biennuelles de la Plate-forme ;
2. Participation aux réunions du Secrétariat technique de la Plate-forme ;
3. Participation à d'autres activités de la Plate-forme, du Secrétariat technique, des Etats membres ou des partenaires ;
4. Toute autre activité qu'elle jugera utile d'entreprendre dans le cadre de la mise en œuvre des stratégies/initiatives Sahel.

Réunions biannuelles de la Plate-forme de coordination

Compte tenu de la durée de deux ans de la présidence malienne et de la fréquence de six mois de ses réunions, elle se propose d'organiser quatre réunions ministrielles d'ici la fin de son mandat. Les dates et programmes de travail exacts de ces réunions devraient être fixés et adoptés après consultation avec les autres Etats du Sahel et les organisations partenaires. Ce pendant, et aux fins de planification, les calendriers et programmes généraux suivants sont envisagés :

1. Première réunion ministérielle de la Plate-forme

Date proposée : Mai 2014

Lieu proposé : Bamako

Programme de travail général :

- Présentation de la Feuille de route de la présidence malienne ;
- Point sur la mise en place du secrétariat technique ;
- Compte rendu de la deuxième réunion du secrétariat technique ;
- Point sur la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel ;
- Etat des lieux sur les stratégies Sahel des différentes organisations partenaires ;
- Etat des lieux sur la collaboration entre les différentes organisations partenaires ;
- Adoption des conclusions.

2. Deuxième réunion ministérielle de la Plate-forme

Date proposée : Novembre 2014

Lieu proposé : la présidence malienne propose Bamako

Programme de travail général :

- Compte rendu du Secrétariat technique ;
- Etat d'avancement de la mise en œuvre des stratégies Sahel ;
- Etat de contribution des partenaires techniques et financiers dans la mise en œuvre des différentes stratégies et perspectives de nouveaux appuis
- Compte rendu des pays du Sahel sur les réalisations dans leurs pays respectifs, découlant des stratégies Sahel ;
- Adoption des conclusions.

3. Troisième réunion ministérielle de la Plate-forme

Date proposée : Mai 2015

Lieu proposé : la présidence malienne propose Bamako

Programme de travail général :

- Compte rendu du Secrétariat technique ;
- Etat d'avancement de la mise en œuvre des stratégies Sahel ;
- Etat de contribution des partenaires techniques et financiers dans la mise en œuvre des différentes stratégies et perspectives de nouveaux appuis
- Compte rendu des pays du Sahel sur les réalisations dans leurs pays respectifs, découlant des stratégies Sahel ;
- Adoption des conclusions.

4. Quatrième réunion ministérielle de la Plate-forme

Date proposée : Novembre 2015

Lieu proposé : la présidence malienne propose Bamako

Programme de travail général :

- Compte rendu du Secrétariat technique ;
- Etat d'avancement de la mise en œuvre des stratégies Sahel ;
- Etat de contribution des partenaires techniques et financiers dans la mise en œuvre des différentes stratégies et perspectives de nouveaux appuis
- Compte rendu des pays du Sahel sur les réalisations dans leurs pays respectifs, découlant des stratégies Sahel ;
- Rapport/bilan de la présidence malienne ;
- Renouvellement de la présidence de la Plate-forme ;
- Adoption des conclusions.